



# DE L'ORDRE ET DES LOIS.

VOL. I.

MONTREAL, MERCREDI, 15 MAI 1833.

N° 80

## Ventes par le Sherif.

**AVIS** public est par le présent donné que les terres et dépendances ci-dessous mentionnées seront vendues au temps et lieu ci-dessous mentionnés, et les oppositions afin de conserver pourront être faites en aucun temps, jusqu'à deux jours après le retour de l'ordre ou writ.

### VENDEMENT EXPOSÉS.

**MONTREAL, SA VOIR :** JOHN GIBB et JOHN HENDERSON de la ville de Montréal, dans le district de Montréal, marchands associés, faisant le commerce ensemble sous le nom de GIBB et HENDERSON, demandeurs, contre THOMAS McDONALD, résidant à Beauharnois, dans le dit district de Montréal, marchand, défendeur. Un emplacement connu comme le numéro six sur la rue de la Rivière dans le village de Beauharnois dans la paroisse de St. Clément, dans le dit district de Montréal, contenant quatre-vingt-dix pieds de front sur toute la profondeur qui peut se trouver entre la dite rue de la Rivière et le fleuve St. Laurent, qu'est d'environ cent quatre-vingt-quatre pieds, tenant par devant à la dite rue de la Rivière, par derrière au fleuve St. Laurent, d'un côté au lot No. 7, et de l'autre côté, au lot No. 5 du dit village de Beauharnois, avec une potasserie et autres bâtiments certains construits, sujet au paiement d'une certaine somme (charge) désignée dans le dit ordre comme suit : L'immeuble ci-dessus désigné demeurera affecté au paiement d'une somme de deux cents trente-quatre livres dix sols, courants de cette Province, égale à neuf cents quinze centimes courants, balance qui complète le douaire préfix de Marie Hurto, et pour laquelle balance le dit immeuble est hypothéqué suivant acte passé à Beauharnois devant Maître Lepallieur, notaire, le 5 mai 1824, entre la dite Marie Hurto et Henry Ahern, avec intérêt sur cette somme à compter du 29 septembre payable à parcellaire époque chaque année à la dite Marie Hurto sa vie durant et le capital à être payé et partagé au décès de la dite Marie Hurto entre les trois enfants issus du mariage de la dite Marie Hurto avec feu Louis Cerraf. A être vendu à la porte de Péglise de la paroisse de ST. CLEMENT susdite, le VINGT de MAI prochain, à ONZE heures du matin. Le dit ordre rapportable le premier de juin prochain.

L. GUGY, Schérif.  
Barreau du Schérif, 20 avril, 1833.

**PUBLIC** notice is hereby given to wit: that the undermentioned land and premises will be sold at the time and place as mentioned below: an opposition *in fact* may be filed at any time within two days next after the return of the writ.

### VENDEMENT EXPOSÉS.

**MONTREAL TO WIT :** JOHN GIBB AND JOHN HENDERSON of the City of Montreal, in the District of Montreal, Merchants, Copartners, using Commerce together under the name of GIBB & HENDERSON, Plaintiffs against THOMAS McDONALD residing at Beauharnois in the said District of Montreal, Merchant, Defendant. An emplacement known as Lot No. 6, on River Street in the Village of Beauharnois in the Parish of St. Clement in the said District of Montreal, containing 90 feet in front, by all the depth that may be from the said River Street to the River St. Lawrence, being about one hundred and eighty four feet, bounded in front by the said River Street, in rear by the River St. Lawrence, on one side by Lot No. 7, and on the other side by Lot No. 5 of the said Village of Beauharnois, with a Potash work and other Buildings thereon erected. Subject to the payment of a certain charge described in the said writ as follows:—L'immeuble ci-dessus désigné demeurera affecté au paiement d'une somme de deux cents trente quatre livres dix sols, courants de cette Province, égale à neuf cents quinze centimes courants, balance qui complète le douaire préfix de Marie Hurto, et pour laquelle balance le dit immeuble est hypothéqué suivant acte passé à Beauharnois devant Maître Lepallieur, et son confrère Notaires le 5 mai 1824 entre la dite Marie Hurto et Henry Ahern, avec intérêt sur cette somme à compter du 29 septembre payable à parcellaire époque chaque année à la dite Marie Hurto sa vie durant et le capital à être payé et partagé au décès de la dite Marie Hurto, entre les trois enfants issus du mariage de la dite Marie Hurto avec feu Louis Cerraf. To be sold at the Church door of the Parish of St. Clement aforesaid on the twentieth day of May next, at ELEVEN of the clock in the forenoon. The said Writ returnable the first day of June next.

L. GUGY, Schérif.  
Sheriff's Office, April 30, 1833.

### VINS, ÉPICERIES, &c. &c.

LES sousignés ont reçu par la Rosalind, leur assortiment ordinaire de Vins de Madère, de la marque de Messrs. Newton, Gordon & Co. se composant de  
4 pipes, demi pipes et quarts de pipes aussi huit et dix barriques de vieux Vins Maluisé et sercal, d'une qualité supérieure.—ET AUSSI—  
53 pipes, demi pipes et quarts de pipes de Vins légers Sherry;  
118 pipes, demi pipes et quarts de pipes de Vin de Fiquera; 150 pipes, demi pipes et quarts de pipes de Vin de Vigne de Vin Blanc de bonne qualité, 40 tonneaux de belle cassone, 50 tonnes d'esprit de la Jamaïque, 150 boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes de pierres bleues.  
Les sousignés ont aussi constamment un assortiment complet d'Épicerie et de marchandises sèches; à vendre chez  
PETER MCGILL & Cie.  
Montréal, 18 Juillet, 1832.

## MÉLANGES.

### LOUISE.

C'était un soir, les derniers rayons du soleil n'éclairaient plus que les sommets des pitons qui semblaient au loin une longue rangée de phares lumineux; toutes les vallées étaient plongées dans l'ombre. Malgré le spectacle enchanteur d'une soirée aussi belle que la vue de ces heureuses vallées, aussi sublime que l'aspect de ces montagnes ambitieuses, je me hâtais afin de gagner avant la nuit le chaume hospitalier du père, ou le toit cordial du bon fermier montagnard, lorsque le bruit d'un torrent qui formait une cataracte sauvage, roulant dans son abîme, des flots d'or, d'azur et de neige, vint arrêter mes pas...

Une petite tombe, surmontée d'une croix de pierre, grossièrement travaillée, s'élevait près de la Catadupe. Une couronne de blanches roses se balançait au haut de la croix grisâtre, et le dernier rayon du jour semblait se plaire à revêtir ces pâles roses d'une douce et brillante clarté... Je m'aperçus, avec surprise, qu'une épée était placée au pied de la tombe... Autour de la lame rouillée serpentait un ruban fétri, d'où tombait une brillante étoile, que la brise des montagnes agitait doucement.

Je la reconnus cette étoile célèbre, c'était celle de l'honneur! Un de nos braves dormait donc sous ces gazons du deuil? Non; ces mots: A la mémoire de Louise, et cette inscription: « Sédulo il me vult, je mourus », disait assez que j'étais une victime et reposai d'un paisible sommeil.

C'était une énigme pour moi que cette couche funèbre? Pourquoi ce glaive, cette croix d'honneur?... Je continuais, rêvant, ma route solitaire et parfumée, alors que je rencontrai, non loin du torrent, un petit basque qui ramenait quelques chèvres à l'étable; je lui demandai, tout en cheminant, quelle était cette tombe, près de la chute dont nous entendions encore les murmures?

—C'est la tombe de Louise.  
—Je le sais, mon petit ami; mais pourquoi Pa-l'on placée là? savez-vous aussi pourquoi l'on a mis au pied de sa croix une épée et la croix d'honneur?

—Ah! c'est une histoire! je ne peux pas vous la dire, moi, mais si vous voulez me suivre jusque chez nous, là-bas, au pied de ces grands arbres, mon vieux père vous la racontera, et vous pleurerez; car, nous, à qui il l'a contée bien souvent, nous pleurons encore chaque fois que nous l'entendons... c'est si intéressant, cette histoire!

Je m'empressai, comme on le pense bien, d'accepter l'invitation du petit chevrier, et tout en nous entretenant de ses chèvres et de la dernière guerre, nous arrivâmes bientôt à la demeure de sa famille. C'était une espèce de ferme, et j'y fus reçu par cette franche hospitalité qui m'a toujours semblé une des plus belles vertus de la population des montagnes.

Le vieillard, charmé de ce que je désirais connaître l'histoire du tombeau, me promit de satisfaire ma curiosité, mais après que j'aurais partagé l'humble repas de sa nombreuse lignée... Bientôt, cependant, au grès de mon impatience, tout le monde sortit et fit cercle autour de ce bon vieux patriarcal qui, assis au pied d'un gros sapin, ainsi nous raconta l'histoire de la tombe. Voici à peu près quel fut son récit:

« Les Français avaient repassé les frontières d'Espagne, sous les ordres du maréchal Soult; ils opéraient une retraite que les événements avaient, à ce qu'il paraît, rendus nécessaires. On se battait sur les crêtes des Pyrénées, et les roulements du canon ébranlaient nos vallées si tranquilles... A la suite d'un léger combat, un jeune officier fut trouvé tout près d'ici, par le père et l'oncle de Louise, qui le transportèrent mourant dans ce hameau, là-bas... il y eut leur demeure pour asile, et la bonne Louise s'empressa de lui servir de garde.

Louise était sans contredit la plus belle fille du pays; elle avait dix-huit ans, et j'ose dire qu'il n'était pas possible de voir une plus jolie figure que la sienne; c'était vraiment la fleur la plus joliette de nos montagnes. Qu'elle était bien quand elle gravissait une rampe aride; et qu'elle paraissait glisser contre ce bleu du ciel qui faisait ressortir si joliment son petit chapeau, sa jupe écarlate et son corset barillé. Ah! monsieur, vous ne l'avez pas vu!... Mais ce n'était rien que sa beauté,

c'était son âme qui était belle! notre curé citait Louise pour modèle aux autres jeunes filles; et son père, mon vieux ami, que sa mort a conduit là (il nous montra la terre) était plus fier d'elle que de tout ce qu'il avait de plus précieux, et il avait deux bons troupeaux! Enfin, c'était la plus belle et la plus vertueuse de toute la vallée.

« Le jeune officier Lucien D..., d'une des meilleures familles de Paris, était aimable, bon garçon, et la croix d'honneur qui brillait sur sa poitrine à côté de celle du roi Joseph, attestait assez sa bravoure. Louise, aussi innocente que la brebis qui pait dans nos pâturages, veillait seule le beau militaire, et cela avec toute la tendresse d'une sœur; ses soins ne furent pas inutiles: il guérit, et sa reconnaissance ne fit qu'ajouter encore à l'amour que devait, après tout, lui inspirer une jeune fille comme celle de mon pauvre ami. Vous pensez bien qu'il sut plaire, il disait tant de jolies choses, il avait l'air si doux, et puis, n'était-ce pas l'ouvrage de Louise, n'était-ce pas elle qui lui avait redonné la vie? Louise aimait donc Lucien, et son cœur ingénu bientôt s'empressa de l'avouer.

D... savait bien qu'il ne pouvait l'épouser, mais il l'aimait avec tant d'ardeur, comme lui-même nous l'a dit ensuite, que vingt fois il prit la résolution de partir, de fuir une présence aussi dangereuse qu'étrange, pour lui, celle de la jeune fille; car, loin de Lucien, toujours, à ce qu'il nous disait, la pensée de la séduire, de profaner, ainsi qu'il disait encore, une fleur virgine et si tendre! Mais le regard de Louise était si doux! elle l'aimait si bien!... il ne put se décider à la quitter!...

Confiant, et pensant n'avoir rien à redouter de Lucien, la pauvre Louise allait avec lui porter le dîner des chevriers, se reposait avec lui sous l'ombrage épais des arbres, et le soir priait encore avec lui, une petite vierge que vous avez pu remarquer dans le tronç d'un vieux chêne tout près du tombeau. Cependant l'innocence de Louise était telle que le jeune homme ne savait à quoi attribuer le respect singulier qu'avait, pour une petite montagnarde, un officier français de vingt ans!... Mais l'honneur dont il portait le signe, lui avait sans doute ordonné de ne point violer de la manière la plus horrible la sainte hospitalité d'un vieillard, et de ne point payer, par le déshonneur, la vie que lui avait rendue une pauvre jeune fille.

Le pasteur qui dirige notre petite église, crut néanmoins qu'il était de son devoir d'avertir Louise des dangers qui l'environnaient; et se crut aussi obligé de parler à son père, à son amant lui-même... Lucien promit enfin de quitter la vallée; il jura sur sa croix que Louise pour lui, ne serait plus qu'une sœur... et malgré tout son amour, son serment s'accomplit; mais il s'accomplit d'une manière bien cruelle!

C'était la veille du départ du lieutenant D..., Louise pleurait, Lucien pleurait, nous sanglotions tous, parce que tous nous l'aimions, et que nous chérissions Louise. Ils étaient allés pour la dernière fois au pic du torrent... notre curé qu'attristait la charité, et le désir de consoler sa fille, ainsi qu'il l'appelait, avait pris le même chemin; la nuit était calme, aussi belle que celle-ci, le bruit du torrent seul se faisait entendre. Le curé montait le petit sentier que vous avez descendu pour venir, quand tout à coup un cri terrible, suivi soudain de ce bruit sourd que fait un corps qui tombe dans l'eau, retentit dans son cœur; il se hâta, et précipitant ses pas, arriva encore assez à temps pour retenir Lucien, Lucien hors de lui, désespéré, et qui allait se jeter dans le plus profond du gouffre... Hélas! la pauvre Louise n'était plus là... notre curé devint toute la vérité!...

Ici le bon vieillard s'interrompit, et des pleurs coulèrent sur ses joues. La famille entière sanglotait, et moi-même touché de leur douleur, je sentais que mes yeux devaient rouler des larmes. Pardonnez, reprit le vieux Basque, étranger à notre pays, vous n'avez point connu Louise! mais nous qui l'aimions, qui connaissions son bon cœur, sa bonté pour les malheureux, nous ne pouvons songer à elle, à sa mort, sans pleurer aussitôt!...

Louise et Lucien s'étaient attendris. Oh! la jeunesse! et le jeune homme avait oublié son serment. Il aimait, il voyait Louise en larmes! il ne songea bientôt plus qu'à elle; à son départ, à l'amour!... Louise elle-même tremblante, hors d'elle, éperdue, n'opposait déjà plus qu'une faible résistance aux transports de celui qu'elle nommait son ami. Quand son regard s'arrêtant sur

l'image de la vierge que la lune éclairait alors d'une vive lumière, elle frémit, et n'entrevoit plus que la honte et le déshonneur, une pensée soudaine, une pensée terrible, vint sans doute décider de son sort... elle s'est arrachée soudain des bras de son amant, et courant vers l'abîme qui bouillonnait au pied de la colline: Lucien, je ne puis être à toi, n'est-ce pas? il faut donc que je meure, adieu! puisse la bonne vierge me pardonner ma mort!... Plus prompt qu'un éclair, elle s'est précipitée dans les eaux du torrent...

Nous retrouvâmes son corps, et nous l'avons enseveli près de l'endroit fatal, où, pour rester pure, elle se donna la mort. Tous les ans les jeunes filles des vallées voisines vont faire un pèlerinage à sa tombe, et toutes y déposent une couronne de violettes blanches, car, elle fut modeste comme elles, et comme elles, elle a passé. C'est notre curé qui a fait graver l'inscription que vous avez lue, elle dit bien la mort de Louise!...

On eut bien de la peine à faire quitter notre hameau au malheureux Lucien; on eut plus de peine encore à l'empêcher de mettre fin à des jours qui lui étaient devenus odieux... Il partit enfin, mais il ne revint point la place où, pour la dernière fois, il avait serré Louise contre son cœur!...

« Il y a trois ans, continua le montagnard, c'était après que la nouvelle de la grande bataille eut fait frémir nos seins... un soldat portant l'uniforme déchiré de la vieille garde, traversa cette vallée, sa main gauche s'appuyait sur une courte béquille, sa droite tenait une épée à la garde de laquelle une croix d'honneur était suspendue... Il me demanda le chemin qui menait à l'habitation du curé, je l'y conduisis. Le vieux grenadier dit au prêtre: « La veille de Waterloo, le capitaine D..., de la garde, me pria, s'il était tué, de remettre au curé de... voisin du pays, son épée, sa croix et cette lettre. Je le promis, cola va sans dire, sauf toutefois le boulet ou la balle qui viendrait et mettre empêchement. Le lendemain donc le capitaine, comme tant d'autres, passa l'arme à gauche; il vint tomber à mes pieds, et mourut près de son drapeau; moi-même, bientôt après, une balle aussi vint me jeter de l'autre côté, et le drapeau fut pris, car il ne restait plus personne pour le défendre; nous étions tous par terre rangés autour!... Je guéris, cependant, continua le vieux brave, en essayant brusquement une arme qui se balançait à l'extrémité de sa moustache grise, et... me voilà. M. le curé, voici la lettre, la croix et l'épée; elle est encore teinte du sang des rouges!... »

Lucien suppliait le curé de déposer son épée et sa croix sur le tombeau de Louise. « Puisse son ombre, disait-il pardonner à la mienne! et puisse au moins, quelque chose de moi être offert en expiation sur la tombe de cet ange d'innocence qui n'éprouva qu'un malheur, celui de me connaître; qu'il n'eut qu'un tort, celui de m'aimer!... Décidé à mourir demain, j'espère que mon dernier vœu sera entendu de votre cœur. Je laisse, par mon testament, une rente au père de Louise, et, quelques petites sommes qui seront distribuées par vous aux malheureux de la contrée... » On exécuta son désir, reprit en terminant le vieillard, et c'est cette épée, c'est cette croix que vous avez vues ce soir au pied de la tombe... »

Le lendemain je revis le torrent, je revis la tombe, et l'épée et la noble croix! Les premiers feux de l'aube dorèrent la couronne de roses... je déposai, mouillée d'une larme, une immortelle sur la couche nuptiale de la nouvelle Atala; je me reposai sur sa funèbre mousse et un instant j'y rêvai l'immortalité de notre ami!... Non, ces amans ne sont point séparés, et leurs ombres comme les doux fantômes d'Ossian, contemplant du haut de leur nuage, ces gazons où pour la dernière fois sur la terre, ils se dirent les paroles de l'amour! Leurs âmes, que le mélancolique rayon de lune apporte avec mystère, se jouent sur les fleurs que l'on dépose sur cette tombe ignorée... Oui, Louise erre encore en ces lieux, elle me voit lui offrir cette larme à son malheur, cette fleur à sa vertu!... Adieu! m'écriai-je, en quittant la colline... adieu!

« Sédulo il me vult, tu l'aimais, tu mourus! »

L. CASSAGNAUX.

## COMBAT DE NUIT ENTRE UNE FRÉGATE ET UN VAISSEAU.

La nuit s'est faite: elle sera noire. Les hommes en vigie et les gabiers occupés dans le grément ont promené, au coucher du soleil, leurs regards attentifs sur un horizon brumeux. On n'a rien vu, et pourtant c'est au coucher ou au lever du soleil, que les voiles qui commencent à poindre sur le cercle dont le navire est le centre, peuvent être le plus facilement aperçues. Mais rien... rien. Le maître de quart, à qui chaque vedette envoyée sur les barres, doit faire son rapport en descendant, est venu dire à l'officier: Lieutenant, rien de nouveau à la vigie!—C'est bon, a répondu l'officier.

Le vent a fraîchi avec l'obscurité: on a pris le ris de chasse dans chaque hunier; la grand'voile a été serrée: tous les gens de quart se promènent en longues files sur les passavens. Les hommes placés à chaque bossoir veillent, et à chaque coup de marteau que le pilote va frapper sur la cloche pour annoncer l'heure, on entend la voix sourde du maître, hurler ce lugubre avertissement: *Ouvre l'œil au bossoir*, et les sentinelles de l'avant de répéter: *Ouvre l'œil devant!*

Les yeux, on effret, auraient bien garde de se fermer. De temps à autre, les découvreurs officiers s'arrêtent pour regarder au loin, le sommet des lames brunes qui clapotent, et qui, en se dressant en pointes au dessus de l'horizon, semblent présenter l'apparence ou les formes d'un navire... Mais dès que l'illusion est détruite, et dès que le fantôme se dissipe en roulant avec les flots qui l'ont produit, les regards reprennent le cours de leur promenade, pour se mêler à la conversation générale.

Les heures s'écoulent ainsi: les uns chantent, les autres racontent. On allume une pipe, on boit une gorgée d'eau, de cette eau si précieuse ménagée avec tant de parcimonie sur la ration du jour! Les timonniers se changent à la barre: plus d'un nez se lève vers les nuages enlevés par le vent, pour prédire le temps qu'il fera. Les plus impatientes vont voir à l'habitable, si le sable qui règle les heures à bord, ne s'est pas arrêté dans les ampoulettes de cette sablière, fidèle image de ce temps monotone qui passe si lentement pour les gens dont la vie s'use à courir la grande bordée!

Un des hommes de bossoir, cependant, a appelé le contre-maître de quart: le contre-maître a tenu quelque temps ses regards inquiets sur le point que le matelot lui a indiqué. Il passe derrière: il dit un mot à l'oreille du maître assis nonchalamment sur le bout de la drôme. Le maître parle à l'officier: l'aspirant de quart posté devant, passe derrière: l'officier a regardé au vent par dessus les bastingages. On lui a dit: *c'est là... là...* et bientôt on entend le chef du quart prononcer ces paroles qui arrêtent le sang dans les veines: *Timonnier, allez réveiller le commandant.*

Le commandant paraît: il dirige sa longue-vue de nuit sur le point qu'on lui montre. Tous les yeux suivent le mouvement de cette longue-vue au bout de laquelle toutes les destinées semblent attachées... *Cachez les feux partout! Branle-bas général de combat.* C'est l'ordre qu'a donné le chef à l'officier de quart. A bord d'une frégate, en temps de guerre, le branle-bas est aussitôt fait, même de nuit, que l'alignement d'un régiment d'infanterie rangé sous les armes. En un clin d'œil, les hamacs où dormaient, quelques secondes auparavant, deux cents hommes, sont portés dans les bastingages. Les pièces sont détapées, les mâches allumées, les canonniers à leur poste de combat, les chirurgiens préparés dans le faux-pont à découper les blessés qu'on leur jettera. La poudre circule dans les batteries avec les gargarisiers des petits mousques; le capitaine d'armes, avec sa troupe, parcourt, le sabre en main, toutes les parties du navire, pour s'assurer que tout le monde s'est rendu à son devoir... En quelques minutes enfin l'ordre donné par le commandant de la frégate se trouve exécuté: il n'y avait plus qu'à attendre l'événement.

Mais avec quelle attention les hommes, que leur service appelle sur le pont, cherchent à voir le navire que l'on croit avoir aperçu! Tous les yeux se tiennent attachés sur une masse noire qui semble approcher en se balançant sur les flots qui la poussent vers la frégate. Le grand'voile a été mise sur les cargues, le ris de précaution pris dans le hunier, a été largué. Mais le point nord avance: la masse aperçue grandit, s'étend: c'est un fort

navire auquel l'ombre de la nuit semble encore donner des formes gigantesques. Il faudra bientôt en découvrir, se disent tout bas les matelots. Le commandant vient de se mettre en grand uniforme. Il y aura avant la jour des chapeaux à revendre à bord.

On fait encore quelques manœuvres préparatoires: les gabiers ne grimont plus dans les hubans: ils voltigent, tant à l'approche d'un combat on se sent léger et porté à obéir promptement à des ordres précis et nécessaires! Il y a autre chose que l'émotion de la gloire dans un tel sentiment: c'est celui d'une abnégation complète de soi-même. On n'est plus à soi: on est tout à cette autre chose qu'on ne peut pas bien définir, mais que l'on sent si bien.

Mais quel silence règne à bord, au milieu de tant d'hommes qui vont envoyer et recevoir la mort! le bâtiment chasseur n'est plus qu'à une portée de pistolet!... Savez-vous bien tout ce qu'une apparition de ce genre a d'imposant à cette petite distance, à cette heure sinistre où le péril a quelque chose de si funeste au milieu des mers qui gémissent, du vent qui semble se plaindre, du bruit surtout du porte-voix, qui retentit d'une manière si lugubre!...

Le vaisseau approche encore: on entend un terrible coup de sifflet de silence, dont le son aigu en saccadé se prolonge et va frapper les oreilles attentives de l'équipage de la frégate. Puis à ce coup de sifflet succèdent ces mots solennels hélas en anglais: *Ship has!... C'est un anglais! c'est un anglais!*

Le commandant de la frégate répond, et aussitôt le pavillon français flotte dans l'obscurité au haut de la corne; et dans le porte-voix du combat a retenti cet ordre si bien compris: *Parez-vous à faire feu au commandement!* Tous les coups palpitent: c'est le moment suprême.

La frégate revient au vent pour présenter le travers à l'ennemi, qui a voulu la prendre on hanche en se laissant culer. *Feu tribord!* La volée entière part à la fois à bord des deux navires, et ces deux bordées ne font qu'un seul coup de foudre: puis un silence affreux: le temps seulement de recharger les pièces; silence qui n'est interrompu que le bruit des manœuvres qui tombent, des blessés qui crient. *Feu tribord, répète le commandant, Feu tribord, répètent les officiers, charge en double! Pointe à dématé!* Les coups de canon ne se font pas attendre; ils grondent sans interruption, et au fort du combat, et au sein de l'obscurité et des bouffées de fumée, on entend: *Le vaisseau est là! Le voilà par la hanche! Le voilà! attention à pointer: Feu! Feu!* et toujours feu.

A terre, les coups de fusil sont la base des batailles: en mer, un combat est une longue fusillade à coups de canon: là ce sont les balles; ici ce sont les boulets.

C'est en vain que la frégate couverte de voiles a voulu fuir: le vaisseau la gagne et il la couvre de feu et de mitraille: il ne la pointe plus à dématé, il pointe à couler bas. Il ne réussira peut-être que trop bien: un aspirant est monté précipitamment sur le pont: il a dit un mot à l'oreille du commandant, et le commandant, sans quitter le poste où il semble cloué, a ordonné de garnir les pompes. Les brimballes étaient montées: les pompes jouent aussitôt; l'eau entre dans la cale par les trous des boulets reçus à la flottaison, et toujours le vaisseau anglais poursuit sa proie en paraissant étendre sur elle, comme des ailes fatales, ses voiles encore intactes, hautes et toujours majestueusement bordées sur ses vergues immenses.

Une dernière volée va décider du sort de la frégate. Oh! que les chocs de pièces, enragés de manquer toujours cette manœuvre, mettent de zèle et d'ardeur à pointer leurs pièces: cette volée sera terrible pour le vaisseau qui présente le travers: elle sera lancée à bout portant et des gaillards et de la batterie: elle part, elle tombe: enfin cette volée, dernier effort du bâtiment le plus faible et le plus maltraité. Elle a tonné, et long-temps après qu'elle est sortie comme le foudre du flanc de la frégate, les nuages épais d'une homicide fumée, cachent encore et la frégate et le vaisseau; mais le vent dissipe enfin ce chaud nuage de sautoire: le vaisseau a culé; un bruit effroyable se fait entendre: c'est son grand mât de hune avec les voiles dont il est surchargé, qui, en craquant comme un édifice qui s'écroule, tombe le long de son bord entre lui et la frégate. Un cri de *Victoire!* un cri de victoire part, avec le bruit et la





FAQUEBOTS

AVIS aux Propriétaires de FAQUEBOTS... Le 15 de chaque mois... Le 16 de chaque mois...

Le 15 de chaque mois... Le 16 de chaque mois... Le 17 de chaque mois...

Le 15 de chaque mois... Le 16 de chaque mois... Le 17 de chaque mois...

Le 15 de chaque mois... Le 16 de chaque mois... Le 17 de chaque mois...

Le 15 de chaque mois... Le 16 de chaque mois... Le 17 de chaque mois...

Le 15 de chaque mois... Le 16 de chaque mois... Le 17 de chaque mois...

Le 15 de chaque mois... Le 16 de chaque mois... Le 17 de chaque mois...

Le 15 de chaque mois... Le 16 de chaque mois... Le 17 de chaque mois...

Le 15 de chaque mois... Le 16 de chaque mois... Le 17 de chaque mois...

TATTERSALL, OU ETABLISSEMENT DE JONES, Rue St. Jacques, Marché au Foin.

POUR la vente par encan de MEUBLES de MENAGE, et articles divers, chaque JEUDI à DIX heures, et par celle de CHEVAUX et VOITURES, chaque VENDREDI à MIDI.

1. Les chevaux seront pris pour vente tous les jours (les Dimanches exceptés), depuis NEUF heures du matin jusqu'à HUIT heures du soir.

2. L'établissement ne sera ouvert pour les affaires générales que pendant trois heures, pendant lesquelles les chevaux pourront être éprouvés ou commandés.

3. Le prix pour le fourrage, etc. sera le même que celui qui sera demandé dans le voisinage.

4. Tous les chevaux achetés devront être payés avant d'être livrés, et les personnes qui ne paieront pas dans l'espace d'un jour après la vente, s'assujétiront à une poursuite légale par le propriétaire, ou à la rupture du marché à son option.

5. Si un cheval est garanti et ne se trouve pas sain, il devra être renvoyé dans le temps prescrit. Il doit néanmoins être entendu distinctement que le temps accordé ne s'applique qu'à la responsabilité du propriétaire de l'établissement, et qu'il cesse avec la période allouée pour l'éprouver.

6. Dans tous les différends concernant les achats et les ventes, s'il s'en suit un procès, nulle action ne sera intentée ou défendue par l'agent, ou en son nom, mais la poursuite et la défense seront faites et conduites par les parties elles-mêmes, et en leur propre nom, laissant l'agent ce qu'il doit être dans la transaction, le témoin, pour prouver les faits contestés.

7. Lorsqu'un cheval qui aura été garanti sain, sera renvoyé dans le temps prescrit, pour n'être pas sain, un certificat d'un chirurgien vétérinaire, décrivant particulièrement en quoi il n'est pas sain, devra accompagner le cheval ainsi renvoyé, et alors, si la chose paraît convenable au chirurgien vétérinaire ou à une personne compétente de l'établissement, le montant reçu pour le cheval sera aussitôt rendu; mais si la personne à qui l'on s'en rapportera ainsi ne confirme pas le certificat, alors pour éviter tout différend ultérieur, il sera appelé un tiers-arbitre, dont la décision sera finale, et les frais seront payés par la partie qui aura été dans l'erreur.

8. Les propriétaires des chevaux vendus pourront recevoir le montant des ventes (s'il a été reçu de l'acheteur), la garde, la commission, etc. déduites, le troisième jour après la vente.

Académie Anglaise et Française de Terrebonne.

MR. J. CORHISLEY, de Londres, prend la liberté d'annoncer respectueusement au public, qu'il ouvrira une ECOLE, sur un plan libéral, dans le village agréable et salubre de Terrebonne, LUNDI, le 13 de ce mois, et il se flatte de pouvoir mériter par une attention infatigable la confiance des parents et des tuteurs, qui voudront bien lui confier l'instruction de leurs enfants ou de leurs pupilles.

La Lecture, par quartier, \$3  
La Lecture, l'écriture et l'arithmétique, etc., 5  
La Lecture, etc. le Français, le Latin, la Géographie, l'Histoire, l'Élocution, etc., 7  
M. C. n'en prendra qu'un certain nombre d'élèves.

L'Académie d'écriture et de Sténographie Syllabique de M. Duhertis, No. 83, rue Notre Dame, Montréal, (près de l'Eglise Episcopale), est maintenant ouverte pour la réception des élèves. Les dames auront des leçons dans des appartements séparés, et seront reçues, autant que possible, aux heures qui leur conviendront; il en sera ainsi des messieurs. L'établissement est spacieux, possède pour les personnes qui le voudront visiter les avantages de la commodité et de l'agrément. On est invité à faire application de bonne heure, attendu que M. Duhertis ne doit rester à Montréal que peu de temps; se proposant de retourner prochainement à Londres, pour présider à son Institution Royale d'écriture et de Sténographie, No. 235, rue du Régent.

LE SYSTEME DUHERTISIEN D'ÉCRITURE, ENSEIGNÉ PAR LE VÉRITABLE INVENTEUR, honoré du patronage du ROI et de la REINE du Royaume-Uni de la Grande Bretagne, et autres branches de la Famille Royale, ainsi que de la Société Royale des arts et des sciences, de la société des maîtres d'école et de toutes les autres institutions savantes de Londres, de celles des capitales de l'Irlande et de l'Ecosse, et sanctionné de plus par l'approbation de plusieurs milliers d'élèves, y compris des personnes de la première distinction en Europe, et subseqüemment dans les Etats-Unis, où le système a été généralement adopté.

Toute ÉCRITURE, quelque difforme, illisible, ou vulgaire qu'elle soit, enfin n'importe quelle indifférente ou confusée qu'elle puisse être, sera réformée et changée, dans le cours de SIX LEÇONS AISEES d'une heure de temps chacune, en une main belle, libre, facile et permanente, convenable aux intérêts mercantiles, au comptoir, à la tenue des livres, et à toutes les affaires de la vie tandis que les dames apprennent à écrire d'une manière nette, aisée, vraiment élégante, et d'après le seul mode approuvé pour l'abbu, les cartes de complimens et d'invitation, et les lettres familières du beau sexe. Les Damos âgées même éprouvent du plaisir à suivre ce procédé, pour se rappeler les études de leur jeune âge. La garantie s'étend de l'âge de 12 ans à celui de 60.

Les personnes qui n'ont jamais écrit acquièrent une belle main en DOUZE LEÇONS. On pourra voir de nombreux échantillons de perfectionnement dans l'écriture, en s'adressant à M. D. à l'Académie.

Les prix sont modérés, et le succès le plus complet et le plus satisfaisant est garanti à chacun. L'art agréable de la STENOGRAPHIE, (ou écriture abrégée) est enseigné de la manière la plus intéressante et la plus amusante, et les principes en sont imprimés d'une manière si certaine dans la mémoire la moins fidèle, qu'ils ne peuvent jamais être oubliés, et que l'élève est mis en état, en six leçons, d'écrire sans la moindre hésitation tout ce qu'il lui plaît. C'est de cette méthode dont se servent à Londres, les rapporteurs dans les chambres du parlement, dans les cours de justice et dans les bureaux publics.

Les témoignages suivants sont choisis entre plusieurs autres, en faveur de la méthode d'enseignement de M. DUHERTIS pour l'écriture.

Feu Sir Walter Scott, exprima ainsi son approbation de système d'enseignement de M. Duhertis: « Bien que je ne puisse pas exprimer suffisamment mon admiration de cette invention ingénieuse, pour aider l'art de l'écriture, je n'hésiterais pas à dire qu'elle sera très utile pour ce fin. »

AVIS

LES marchands et autres qui sont intéressés à recevoir ou à acheter de la potasse ou purasse, sont respectueusement informés que le bureau de l'Inspection se trouve maintenant au coin de la rue des Sœurs Grises et de celle des Enfants Trouvés, où l'Inspection aura lieu à l'avenir.

AVIS. La Société ci-devant existante sous le nom et le raison de FORSYTH, RICHARDSON & Co. à Montréal, et FORSYTH, WALKER & Co. à Québec, est expirée le 31 du mois dernier.

AVIS. Les affaires qui se sont faites ci-devant à Québec et Montréal, sous la raison de SIMPSON, MACINTYRE & Co. seront continuées par les Soussignés, savoir: à Québec, sous la raison de ROBERT SIMPSON & Co. et à Montréal, sous celle de SIMPSON, STEWART & Co.

AVIS. Le Bureau du Commissariat a été transporté dans l'une des maisons neuves, rue St. Jacques, en face de la rue St. Pierre, Commissariat, Montréal 6 Mai, 1833.

UN jeune homme de vingt ans ayant beaucoup d'expérience dans le commerce, et pouvant fournir les meilleures recommandations, sous tous les rapports, désire trouver une situation comme Commis, dans un magasin en gros. S'adresser à ce bureau.

LABERGE & Co. donnent avis aux marchands et au public en général, qu'ils continueront de tenir en ordre des BATEAUX pour charger et décharger des bâtiments. Ils entreprendront de décharger les cages et cages qui s'échouent dans les rapides et sur les batteries.

UN jeune Français, nouvellement arrivé, désirerait se placer comme Commis dans une Maison de Commerce. S'adresser au bureau de l'Ami du Peuple.

AVIS.—En conséquence de la destruction par le feu, hier au soir, du British American Hotel, où devaient avoir lieu les ventes des biens-fonds appartenant aux successions de feu THOMAS PORTEOUS et DANIEL SUTHERLAND, écueurs, les dites ventes sont différées jusqu'à nouvel avis.

SOUS PRESSE, UNE NOUVELLE EDITION DE CANTIQUES A L'USAGE DES MISSIONS ET RETRAITES. Cette édition de Cantiques sera mise en vente la première semaine du mois de mai prochain.

AVIS

LA Société ci-devant existante sous le nom et le raison de FORSYTH, RICHARDSON & Co. à Montréal, et FORSYTH, WALKER & Co. à Québec, est expirée le 31 du mois dernier.

LE Commerce ci-devant fait par FORSYTH, RICHARDSON & Co. dans Montréal, et FORSYTH, WALKER & Co. à Québec, s'est continué par les soussignés sous les mêmes raisons.

JARDIN BOTANIQUE. Coteau Barron, derrière une Maison de feu M. TORRANCE.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 25 tonnes Rhum de Demarara, de 1 à 2, 50 barriques et 1 à 2, 10 pipes Eau de vie de Cognac, 10 barriques Eau de vie de la Jamaïque.

CERCUEIL DE SURETE. JOHN ABBOTT informe respectueusement le public, qu'il travaille comme ENTREPRENEUR DE CERCUEILS dans l'atelier de feu M. GREENFIELD, Rue St. Jacques, près du Marché au Foin, où il aura toujours une quantité de Cercueils tous faits, Draps Mortuaires, Sutures, les articles dans ce département, qu'on pourra se procurer au plus court avis, et à des prix assez raisonnables pour lui assurer, comme il s'en flatte, la faveur du public.

PELLETIERES DU LAC HURON 1,300 livres de Castor, 14,000 livres de Peaux, d'une qualité supérieure de Rats musqués.

LES soussignés préviennent leurs amis et le public, qu'ils ont loué le MOULIN à VAPEUR dépendant de l'établissement qui fournit l'eau à la ville; Payant mis dans un état de réparation complète, ils sont prêts à manufacturer de la farine de la meilleure qualité.

WATSON, BLACK & Co. ont à vendre à leurs magasins vis-à-vis l'ancienne distillerie, rue St. Nicolas: 180 caques Harengs, de la Baie St. George, d'une qualité supérieure, 100 do Harengs du Nord, 100 do Morue Salé, 100 do Saumon salé, 70 do Maquereau, No. 2, 50 quarts Huile de Morue, 50 do Huile de Loup Marin.

AVIS PUBLIC. LE propriétaire du TATTERSALL, assisté cette occasion pour faire ses remerciements de l'encouragement qui a été donné à cet établissement, informe le public qu'il sera renouvelé le 17 de ce mois, aux bâtiments occupés dernièrement par M. John Torrance, formant la coin qui conduit à la rue St. Pierre. Cet établissement sera maintenant conduit de manière à rencontrer les vues du public généralement, avec l'addition de ventes hebdomadaires pour les meubles, etc.



PROTECTION SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DE LONDRES, TANRIQUE ET ÉTRANGÈRE, sur la vie et contre le Feu. Capital cinq Millions Sterling. Les assurances contre les accidents par le Feu continuent de se faire, comme ci-devant, au Bureau de la Société, rue St. Gabriel, à des primes modérées.

COMPAGNIE DU PHENIX DE LONDRES POUR ASSURANCE CONTRE LE FEU. Cette Compagnie a établi son Agence en Canada dès l'année 1804, et elle continue à assurer la propriété de toute espèce contre les pertes ou dommages causés par le Feu, à des conditions libérales.

TIRAGE AU SORT TERRE DE ROSE-BANK, FAUXBOURG DE QUÉBEC. ON disposera de cette propriété de valeur par un tirage au sort vers le milieu du mois prochain.

VINS DE CHOIX.—Les soussignés viennent de recevoir par le SCEPTRE, directement de Bordeaux et vendront à des prix raisonnables. Vins, Clair, des magasins de Barton et Garter de la Vendange de 1827. Laffite, Louville, Branne, Monton, Sauterne, Barsac et St. Julien.

ÉPICERIES, Nouvellement Importées, Thé, Vins, et Esprit de la Jamaïque dans les Voûtes. 152, rue St. Paul, ci-devant occupée par feu WILLIAM GAY.

LECLERE et JONES. CONDITIONS DE L'AMI DU PEUPLE. Ce Journal paraît deux fois par semaine le Mercredi et le Samedi, matin. Le prix de l'abonnement est de 20s. par année, payable par semestres, non compris les frais de port.

WATSON, BLACK & Co. ont à vendre à leurs magasins vis-à-vis l'ancienne distillerie, rue St. Nicolas: 180 caques Harengs, de la Baie St. George, d'une qualité supérieure, 100 do Harengs du Nord, 100 do Morue Salé, 100 do Saumon salé, 70 do Maquereau, No. 2, 50 quarts Huile de Morue, 50 do Huile de Loup Marin.

AVIS PUBLIC. LE propriétaire du TATTERSALL, assisté cette occasion pour faire ses remerciements de l'encouragement qui a été donné à cet établissement, informe le public qu'il sera renouvelé le 17 de ce mois, aux bâtiments occupés dernièrement par M. John Torrance, formant la coin qui conduit à la rue St. Pierre. Cet établissement sera maintenant conduit de manière à rencontrer les vues du public généralement, avec l'addition de ventes hebdomadaires pour les meubles, etc.